

PROCURATION ANNUELLE – Enseignement secondaire

IMPORTANT : aucune rature ni mention complémentaire ne doit être portée sur la procuration.

Etablissement :

FONDATION D'AUTEUIL
LP "SAINT-FRANÇOIS-LA CADENE"
200, rue Buissonnière
31670 LABEGE

PROCURATION ANNUELLE

Enseignement secondaire

Paiement des Bourses sur critères sociaux

ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Je soussigné(e) ⁽¹⁾

agissant en qualité de ⁽²⁾

domicilié(e) à ⁽³⁾

donne procuration à :

Madame Marie-Claude REFFLE, Directrice de l'établissement susmentionné, ayant reçu délégation de la Fondation d'Auteuil dont le siège social est situé à Paris (75016) – 40, rue Jean de la Fontaine - à l'effet de :

1/ percevoir en mon nom le montant, arrêté par l'ordonnateur compétent pour l'année scolaire 2024-2025, de la bourse nationale sur critères sociaux, attribuée à l'élève mentionné ci-contre ;

NOM ⁽⁴⁾ :

Prénom ⁽⁴⁾ :

2/ d'en donner valable décharge au comptable public et de verser au compte de l'établissement les sommes dues au titre de la scolarité de l'élève mentionné ci-contre.

Elève de cet établissement

en classe de

le solde éventuel étant mis à ma disposition pour reversement par chèque ou virement bancaire.

La présente procuration pourra être résiliée par mes soins sur simple demande faite par écrit au mandataire ci-dessus, au plus tard à la fin du trimestre précédent celui pour lequel la résiliation est demandée.

A Labège, le

A

le

*signature du Représentant légal
de l'établissement précédée de la mention
"Bon pour acceptation"*

Signature de (nom-Prénom du Resp. légal)
précédée de la mention manuscrite
"Bon pour pouvoir"

Informations importantes à l'attention de la famille

- (1) NOM et Prénom du responsable légal ou de l'élève majeur (en majuscules)
- (2) Père, mère, tuteur, élève majeur, etc...
- (3) Adresse complète avec indication du code postal
- (4) NOM et Prénom de l'élève bénéficiaire de la bourse (en majuscule).